



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue le 19 décembre à 20h15 au centre communautaire situé au 5350, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture de l'avis de convocation incluant l'ordre du jour
 3. Présentation et adoption du projet de règlement no 2023-167 concernant la taxation 2023
 4. Période de questions sur le sujet ci-dessus mentionné
 5. Levée de la séance
-